



Par e-mail: SekretariatBodenundBiotechnologie@bafu.admin.ch

Berne, le 18 juin 2025

Consultation : Loi fédérale sur les végétaux issus des nouvelles technologies de sélection

Madame, Monsieur,

Vous avez invité notre parti à prendre position sur le projet de consultation visé en titre. Nous vous remercions de nous offrir l'opportunité de nous exprimer à ce sujet.

Le projet porté à consultation concerne le projet de loi fédérale sur les végétaux issus des nouvelles technologies de sélection (NTS). Il répond à une demande du Parlement de réviser une législation qui, jusqu'ici, applique les mêmes règles à tous les OGM, et prévoit de faciliter l'accès aux essais et à la mise sur le marché pour les végétaux issus des NTS, à condition que des équivalents aient déjà été examinés et jugés acceptables sur le plan environnemental et de la santé humaine et animale.

Un cadre bienvenu pour une technologie prometteuse

Le Centre salue l'ouverture d'une consultation sur l'encadrement des nouvelles technologies de sélection végétale, qui permet d'ouvrir un débat longtemps repoussé. Devant les opportunités offertes par les NTS, il est aujourd'hui devenu nécessaire d'aller de l'avant. Le Centre soutient l'évolution du cadre réglementaire qui, avec ce projet de nouvelle loi, permettra d'offrir des repères clairs aux acteurs de la recherche, de l'innovation et de l'économie et leur donnera la possibilité de saisir le plein potentiel de ces technologies.

Les nouvelles méthodes issues de l'édition génomique telles que CRISPR/Cas9 ouvrent des perspectives prometteuses dans de larges pans de la recherche appliquée (médecine, chimie, biologie ou encore la recherche agronomique) et pour l'innovation, perspectives que Le Centre accueille avec intérêt. Elles présentent notamment une opportunité pour renforcer la résilience de certaines plantes face aux défis du changement climatique et pour réduire la dépendance de certaines productions agricoles aux produits phytosanitaires.

Préserver le modèle agricole suisse et la biodiversité

Engagé fermement en faveur de la sécurité alimentaire, Le Centre perçoit tout le potentiel des NTS pour accélérer la sélection végétale et ainsi répondre potentiellement plus rapidement aux enjeux climatiques, pour accroître les rendements des plantes et ainsi renforcer notre souveraineté alimentaire. Dans un souci de cohérence et de sécurité juridique, Le Centre se montre généralement ouvert à une évolution législative qui tienne compte des standards européens, en particulier au vu des échanges importants avec l'Union européenne dans le domaine des denrées et des semences.

Le Centre s'interroge, toutefois, sur les risques liés au brevetage du vivant que pourrait impliquer cette technologie. La souveraineté alimentaire passe aussi par la capacité des producteurs à choisir et reproduire librement les semences. Aussi, Le Centre enjoint le Conseil fédéral à veiller à ce que cela reste le cas, en



s'inspirant, par exemple, de mesures comme l'interdiction du dépôt de brevet sur les végétaux NTS que propose le Parlement européen.

La préservation de la richesse génétique des végétaux cultivés est un enjeu fondamental pour préserver une agriculture diversifiée, résiliente et adaptée aux spécificités de chaque région. Partant, Le Centre souhaite que l'introduction de NTS ne se fasse pas au détriment de la diversité biologique, ni ne menace les cultures traditionnelles ou biologiques par des contaminations génétiques incontrôlées.

Une transparence et un débat démocratique nécessaires

Le Centre est convaincu que les NTS offrent des outils prometteurs pour moderniser notre agriculture, en conciliant innovation, durabilité et réduction des intrants chimiques. Toutefois, leurs avantages sont peu connus dans le grand public. C'est pourquoi Le Centre estime qu'il est essentiel de renforcer l'information du public sur le sujet.

Le rejet des OGM exprimé lors de la votation de 2005 a, de plus, révélé l'existence d'une exigence de transparence de la part des consommateurs et consommatrices suisses vis-à-vis de ces nouvelles technologies. C'est la raison pour laquelle Le Centre considère essentielle la mise en place d'un système d'étiquetage et de traçabilité clair et d'un contrôle rigoureux des produits mis sur le marché pour maintenir la confiance des citoyens et citoyennes dans notre système agroalimentaire et garantir la liberté de choix des consommateurs et consommatrices.

Si le Centre est persuadé de l'importance d'une loi sur les NTS, il tient à souligner que cette technologie présente aussi ses défis tant pour l'autonomie de notre agriculture que pour les générations futures. De tels défis requièrent un niveau de transparence et de débat démocratique à la mesure de leur portée.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Centre

Sig. Gerhard Pfister
Président Le Centre Suisse

Sig. Gianna Luzio
Secrétaire générale Le Centre Suisse